

Liste des pièces jointes à une demande de subvention

Décret n°2016-1971 du 28 décembre 2016 précisant les caractéristiques du formulaire unique de demande de subvention des associations

La demande doit être présentée sous la forme du **CERFA N°12156*05** disponible sur le site du CIPDR.

Demande initiale

- RIB (BIC + IBAN) ;
- Compte de résultat et bilan ;
- Rapport du commissaire au compte si l'association est soumise à certaines obligations comptables ;
- Statuts et liste des personnes chargées de l'administration ou de la direction déclarés.

Vous pouvez éventuellement demander à l'association un rapport d'activité ou tout autre document utile à la compréhension du projet (ces derniers ne font pas partie des pièces à joindre obligatoirement à la demande).

Renouvellement

- Compte rendu financier d'utilisation de la subvention de l'année n-1
- Compte annuels et rapport du commissaire aux comptes le cas échéant
- Rapport d'activité